

**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit novembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué le vingt-et-un novembre deux mille dix-neuf, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Christine JANODET- Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Madame Christine JANODET, Maire

Mesdames, Messieurs les Maire-adjoints

Jean-François CHAZOTTES - Stéphanie BARRÉ - Hamide KERMANI (arrivé à 20h45) - Nathalie BESNIET - Maribel AVILES-CORONA - Imène BEN CHEIKH - Farid RADJOUH - Marilyne HERLIN - Paul FAROUZ - Alain GIRARD - Jacqueline MARCONI.

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

Dahmane BESSAMI - Pierre STOUVENEL - Geneviève BONNISSEAU - Josiane DAUTRY - Roselyne CHARLES-ELIE-NELSON - Malikat VERA - Christian BRISSEPOT - Patrick BOURGEOIS - Eddy JOURDE - Karine BETTAYEB - Sana EL AMRANI - Marco PISANU - Lyonel CROS - Brahim MESSACI - Denis REYNAUD - Claude SANCHO.

**ETAIENT REPRESENTES**

Hind BENAINI représentée par Christine JANODET  
Hamide KERMANI représenté par Farid RADJOUH jusqu'à 20h45  
Thierry ATLAN représenté par Dahmane BESSAMI  
Christian DE BARROS représenté par Alain GIRARD  
Monique KUCINSKI représentée par Imène BEN CHEIKH  
Frank-Eric BAUM représenté par Jean-François CHAZOTTES  
Line ASSOGBAVI représentée par Denis REYNAUD  
Mariane CIMINO représentée par Marco PISANU

**1 – Désignation d'une secrétaire de séance**

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire de séance prise au sein du Conseil.

Madame Roselyne CHARLES-ELIE-NELSON ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction. Elle l'a acceptée.

Christophe JOSEPH, Directeur général des services de la Ville, qui assistait à la séance, a été désigné adjoint à titre d'auxiliaire.

Avant d'aborder l'ordre du jour, vous le savez, lundi soir, 13 militaires sont décédés lors de l'opération Barkhane au Mali. Deux d'entre eux étaient Val-de-marnais, le lieutenant Alex Morisse et le capitaine Clément Frisonroche. Je vous propose d'observer une minute de silence en leur mémoire.

**Vœu d'urgence relatif à la situation des retraités sur proposition de 9 organisations syndicales CGT retraités, UCR, FO, CFTC, CFE-CGE, FSU, Solidaires, Fonction publique retraités, LSR, Ensemble et Solidaires présenté par la majorité municipale.**

*L'urgence est adoptée à l'unanimité. Le groupe Une Nouvelle Ere pour Orly ne prend pas part au vote.*

## **2 - Approbation du procès-verbal de la dernière séance.**

*Adopté à l'unanimité.*

**3 - Compte rendu des décisions prises par Madame la Maire en vertu de la délégation de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales donnée par le Conseil municipal par délibération du 17 avril 2014 en application de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales.**

Marco Pisanu demande des précisions sur les décisions 555, 557, 560, 595, 596, 599 (demande montant), 600 (demande montant), 601, 602, 614, 615, 616, 625, 628, 629, 633, 634.

## **4 - Communications de la Municipalité.**

Je vais maintenant évoquer les grands événements qui se sont déroulés depuis notre dernier conseil.

- Jeudi **31 octobre**, à l'occasion d'Halloween, le service jeunesse organisait son désormais habituel forum hanté. De très nombreux jeunes étaient au rendez-vous.
- Jeudi **7 novembre**, Thierry Atlan a tenu son conseil de quartiers Centre au centre social Andrée Chedid.
- Vendredi **8 novembre**, j'étais conviée en tant que représentante de l'Association des maires du Val de Marne à une rencontre autour des actions mises en place par le Tribunal de Grande instance de Créteil et le Parquet pour faciliter les démarches des femmes victimes de violences conjugales et les accompagner tout au long de leur parcours.
- Lundi **11 novembre**, malgré les intempéries, vous étiez cette année très nombreux à nos côtés pour commémorer l'armistice mettant fin aux combats de la première Guerre mondiale. Un grand coup de chapeau aux collégiens de Desnos dont le professeur de musique était absent et qui ont tenu à être présents.
- Mardi **13 novembre**, en compagnie de Nathalie Besniet, et entourée des membres du conseil de la culture, nous avons reçu le prix Territoria

récompensant notre initiative en faveur de la participation de la population dans la programmation du Centre culturel.

- Samedi **16 novembre**, nous avons inauguré l'accueil de loisirs élémentaires Paul Eluard. Les enfants nous ont offert un très bel après-midi. Je les félicite ainsi que leurs équipes d'animation.

- Le même jour, le centre culturel accueillait une soirée placée sous le signe de l'humour qui a rencontré un vrai succès.

- Jeudi **18 novembre**, le Conseil départemental inaugurerait à Orly son minibus dont l'objectif est de favoriser le recueil des soutiens des habitants au Référendum d'initiative partagée contre la privatisation d'Aéroports de Paris.

- Du **20 au 23 novembre**, nous avons accueilli les Rencontres du Réseau français des villes éducatrices dans le cadre des rendez-vous de l'éducation autour de la question de quelle éducation en 2030. Tous les volets de l'éducation ont été mis en débat : les bâtiments scolaires au service de la réussite, la restauration scolaire durable, la mixité et l'inclusion des enfants en situation de handicap et l'importance de la participation des familles. Samedi nous avons renouvelé la journée pédagogique dédiée aux équipes d'animation avec de nouveau cette année un grand succès.

- Du **18 au 22 novembre**, le Schs organisait des animations dans le cadre de la semaine de réduction des déchets.

- Lundi **25 novembre**, la journée de lutte contre les violences faites aux femmes aura permis le débat et l'échange autour de ces questions qui nous préoccupent toutes et tous. Le centre culturel prolongera cette réflexion avec un spectacle vendredi soir.

Pour ce qui est des événements à venir,

- **Demain soir**, nous rendrons hommage à nos 167 bacheliers orlysiens lors de la cérémonie qui leur est consacrée.

- Mercredi **4 décembre**, nous remettrons aux seniors un colis de fin d'année et une aide financière aux familles les plus en difficultés.

- Jeudi **5 décembre**, nous serons sans doute nombreux à nous rendre à la grande mobilisation contre la réforme des retraites.

- Le **soir**, Jacqueline Marconi réunira son conseil de quartiers Ouest à l'Orangerie.

- Samedi **7 décembre**, la ville se mobilise pour le Téléthon avec des animations tout au long de la journée dans les salons de la mairie puis un grand loto.

- Le week-end suivant, les **14 et 15 décembre**, ce sera notre grand marché de Noël.

## **5- Orientations budgétaires 2020.**

*Adopté à la majorité (3 voix contre du groupe « Agir pour Orly », 4 abstentions (dont deux pouvoirs) du groupe « Une Nouvelle Ere pour Orly » et 1 abstention de Christian BRISSEPOT).*

## **6- ZAC Aurore - Modalités de concertation en vue de la création de la Zone d'Aménagement Concerté.**

Suspension de la séance à 21h43 et reprise à 21h46.

*Adopté à la majorité (7 voix contre : 3 du groupe « Agir pour Orly » et 4 du groupe « Une Nouvelle Ere pour Orly » (dont deux pouvoirs)).*

## **7 - Projet de pôles pour les gares d'Orly-Ville et des Saules - Lancement du projet et conventionnement avec Île-de-France Mobilités.**

*Adopté à l'unanimité. Les groupes « Agir pour Orly » et « Une Nouvelle Ere pour Orly » ne prennent pas part au vote.*

## **8- Convention pluriannuelle cadre de renouvellement urbain de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre.**

### **Avenant n°1 à la convention pluriannuelle du Nouveau Projet de Renouvellement Urbain d'Orly.**

Retiré de l'ordre du jour.

## **9- Candidature au dispositif expérimental d'encadrement des loyers à Orly.**

*Adopté à l'unanimité. Les groupes « Agir pour Orly » et « Une Nouvelle Ere pour Orly » ne prennent pas part au vote.*

## **10- Participation financière de la Ville au Fonds de Solidarité pour l'Habitat (FSH) 2019.**

*Adopté à l'unanimité. Les groupes « Agir pour Orly » et « Une Nouvelle Ere pour Orly » ne prennent pas part au vote.*

## **11- Convention triennale de maintenance et de mise à jour des données de l'observatoire des copropriétés entre la ville d'Orly, l'Etablissement Public Territorial (EPT) du Grand Orly Seine Bièvre et SOLIHA Est Parisien.**

*Adopté à l'unanimité. Les groupes « Agir pour Orly » et « Une Nouvelle Ere pour Orly » ne prennent pas part au vote.*

## **12- Avenant n°1 au Protocole de relogement du Nouveau Projet National de Renouvellement Urbain d'Orly.**

*Adopté à la majorité (1 abstention de Christian BRISSEPOT). Les groupes « Agir pour Orly » et « Une Nouvelle Ere pour Orly » ne prennent pas part au vote.*

### **13- Annulation titres de recettes.**

*Adopté à l'unanimité. Les groupes « Agir pour Orly » et « Une Nouvelle Ere pour Orly » ne prennent pas part au vote.*

### **14- Convention de détermination des conditions financières et patrimoniales du transfert de la ZAC Calmette à l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre.**

*Adopté à l'unanimité. Les groupes « Agir pour Orly » et « Une Nouvelle Ere pour Orly » ne prennent pas part au vote.*

### **15- Convention d'intervention foncière entre l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France, la Ville d'Orly et l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre.**

*Adopté à l'unanimité. Les groupes « Agir pour Orly » et « Une Nouvelle Ere pour Orly » ne prennent pas part au vote.*

### **16- Présentation du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France (SIGEIF) pour l'année 2018.**

*Adopté à l'unanimité. Les groupes « Agir pour Orly » et « Une Nouvelle Ere pour Orly » ne prennent pas part au vote.*

### **17- Approbation de la convention constitutive d'un réseau des écoles du premier degré en faveur des enfants de la maison d'enfants à caractère social (mecs) d'Orly 2019-2020.**

*Adopté à l'unanimité. Les groupes « Agir pour Orly » et « Une Nouvelle Ere pour Orly » ne prennent pas part au vote.*

### **18- Approbation de conventions avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne relatives au versement de subventions pour le fonctionnement des établissements d'accueil petite enfance.**

*Adopté à l'unanimité. Les groupes « Agir pour Orly » et « Une Nouvelle Ere pour Orly » ne prennent pas part au vote.*

### **19- Approbation de la convention d'objectifs et de financements à intervenir entre la Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne et la ville d'Orly concernant le relais d'assistantes maternelles.**

*Adopté à l'unanimité. Les groupes « Agir pour Orly » et « Une Nouvelle Ere pour Orly » ne prennent pas part au vote.*

**Vœu d'urgence relatif à la situation des retraités sur proposition de 9 organisations syndicales CGT retraités, UCR, FO, CFTC, CFE-CGE, FSU, Solidaires, Fonction publique retraités, LSR, Ensemble et Solidaires présenté par la majorité municipale.**

Nous, élus de la ville d'Orly, dénonçons la situation faite aux retraités du fait de :  
. la quasi non-revalorisation des pensions depuis 6 ans



. la hausse de 25 % du montant de la Contribution sociale généralisée (Csg) pour des millions de retraités.

Cette situation contribue, par la baisse du pouvoir d'achat, à l'appauvrissement de la population âgée ce qui entraîne notamment une hausse des demandes d'aide auprès de la ville. Alors que la démocratie locale a besoin des retraités, la situation qui leur est faite réduit leur capacité d'action en faveur des activités bénévoles au bénéfice de la collectivité et des Orlysiens.

### **Le conseil municipal d'Orly**

- Demande la prise de mesures d'urgence en faveur de l'ensemble des 17 millions de retraités afin de stopper la régression sociale et que soit garanti le principe de solidarité notamment par :
  - . une hausse des pensions
  - . le maintien des pensions de réversion.

*Adopté à l'unanimité. Les groupes « Agir pour Orly » et « Une Nouvelle Ere pour Orly » ne prennent pas part au vote.*

### **Questions diverses**

Questions posées par le groupe Agir pour Orly :

**Brahim MESSACI** pose sa première question :

*« En 2020, Valophis, bailleur social gérant plus de 90 % du parc de logement sociaux sur notre ville, passe à la dématérialisation des moyens de paiement et des quittances de loyer. Prétexte invoqué : économie de 600 000 feuilles de papier par an.*

*Cette nouvelle organisation, décidée avec votre consentement Mme la maire, vous qui faites partie du bureau et êtes membres de son conseil d'administration de ce groupe, va poser de graves problèmes aux Orlysiens éloignés des usages numériques. Nous pensons aux personnes âgées, aux personnes ne possédant pas d'ordinateur ou tablette, ou n'ayant tout simplement pas d'accès à internet.*

*Au nombre important de plaintes exprimées, Valophis, explique qu'il sera toujours possible aux locataires d'expédier par courrier leur chèque ou TIP (titre interbancaire de paiement). Mais pourquoi des locataires en logement social, dont certains ont du mal à joindre les deux bouts, devraient-ils se débrouiller pour faire imprimer leur quittance de loyer, et payer en plus de ce dernier, des lettres et des timbres, avec peut-être, des pénalités de retard en cas de problème d'acheminement par la Poste ?*

*Cela impacterait défavorablement des milliers d'Orlysiens. Pour quels avantages ? Aucun !*

*Par contre côté bailleur, cela devrait largement leur faciliter le travail, dont chacun comprend qu'il s'agit ici de pouvoir mieux organiser la réception de ses*

*recettes en diminuant ses frais d'expéditions et en incitant, par là, au passage au prélèvement automatique.*

*Voici ici l'illustration d'un changement de paradigme, où l'utilisateur d'un service à vocation sociale devient un client au service d'une organisation tournée vers une seule priorité : l'augmentation de ses marges. L'habitant passant du statut d'objet de la mission à celui d'outil au service du développement de ce groupe.*

*Nous vous demandons Mme la maire d'intervenir au sein de Valophis, dans l'intérêt des Orlysiens concernés, pour qu'une large concertation soit organisée avant la mise en place de la dématérialisation en question.*

*Merci de nous indiquer présentement quel sera votre positionnement à venir à ce sujet.*

**Christine JANODET :** Votre préoccupation quant à l'impact du projet de dématérialisation engagé par Valophis, je l'ai également eue et j'ai interpellé la Direction générale de Valophis.

Le tableau noir que vous dépeignez est quelque peu excessif. Pour autant, la question des personnes âgées ou de celles sans internet ou isolées est réelle.

Pour ce qui est des chiffres, aujourd'hui 80 % des locataires orlysiens payent déjà soit par prélèvement, soit par Carte bleue soit par virement.

11% payent par chèque et 9% par espèces. Ces deux modes de paiement sont maintenus.

J'ai obtenu de Valophis que les personnes n'ayant pas accès à internet ou fragiles continuent à recevoir leur avis d'échéance papier. Valophis est en cours de recensement de ces locataires.

Ceux qui n'ont pas de moyens d'impression et qui souhaitent imprimer leur avis d'échéance pourront le faire auprès de leur gardien ou dans leur agence de proximité.

Le projet de dématérialisation sera mis en œuvre en mai 2020. Les équipes du Point d'accès au droit seront mobilisées pour soutenir les locataires qui se trouveraient en difficultés comme elles le font pour les Orlysiens qui rencontrent des difficultés avec les services publics qui engagent tous des processus de dématérialisation.

**Brahim MESSACI** pose sa deuxième question :

*Ma question concerne le courrier qui nous a été adressé le 21 nov. portant sur la réservation de salles dans le cadre des élections municipales de 2020. Il y est fait mention des salles disponibles, des horaires et du nombre de réservations possibles par salle, soit 2 réservations chacune au maximum.*

*Nous comprenons la démarche visant à encadrer la mise à disposition de ces salles et à garantir l'égalité de traitement en les candidats ; mais les créneaux*

horaires des salles de réception de la mairie, de l'orangerie et de la maison des associations sont trop courts. De 18 h 00 à 22 h 00 pour l'installation, la réunion, le pot de fin de réunion et le rangement de la salle, ce n'est pas suffisant.

Pourriez-vous svp, élargir les plages horaires des salles, avec une fermeture de salle prévue au moins à 23 heures pour toutes ?

**Christine JANODET :** Dans le cadre des élections municipales, plusieurs salles sont mises à disposition des candidats. Pour l'Orangerie, la Maison des associations et les salons de la mairie, l'heure de fin des manifestations est fixée à 22h afin de respecter la tranquillité des riverains. Pour autant, comme il l'a été répondu à un autre candidat, l'horaire de début de mise à disposition peut être avancée pour permettre l'installation des salles.

**Brahim MESSACI** pose sa dernière question :

*Concernant le bois Grignon, à une précédente question sur la prise en charge du montant de la compensation liée au défrichement, vous nous avez répondu Mme la maire que le prix de vente des terrains incluait le montant de cette compensation. Or, rien ne l'indique dans la délibération du prix de vente du 23 novembre 2017. Par conséquent, si les 20 000 € sont inclus dans le prix de vente, le montant indiqué dans la délibération est faux car au lieu des 1 820 000 €, le prix de vente réel est de 1 800 000 €. Au conseil du quartier du centre, il a été dit que les travaux de défrichement de 25 000 € pris en charge par la ville, ont été également intégrés au prix de vente. Quel est le prix de vente des terrains seuls ?*

*L'article L. 2241-1 du CGCT indique que "le conseil municipal délibère sur la gestion des biens et les opérations immobilières effectuées par la commune. [...] . « Le conseil municipal délibère au vu de l'avis du service des domaines ». L'avis des domaines trouve acceptable le prix de 1 820 000,00 € pour le terrain seul, par conséquent le prix de vente proposé à Pierreval est inférieur à celui des domaines (1 800 000,00 € si on exclut la compensation). Pour cette raison, nous vous demandons de repasser une nouvelle délibération pour la cession des terrains à Pierreval avec le prix de vente réel comme l'indique la loi.*

**Christine JANODET :** Votre question est longue et complexe. Ma réponse sera courte et simple : l'estimation du prix des domaines, les 1 820 000 euros que vous évoquez, a été faite sur la base d'un terrain après défrichement. J'entends que vous ne soyez pas d'accord avec notre projet, mais ne vous inquiétez pas nous ne bradons pas la ville aux vilains promoteurs. Bien au contraire : nous optimisons. Nous avons acheté 30000 m2 au prix de 2 millions d'euros et nous revendrons environ 10% au prix de 1 820 000 euros.

La séance est levée à 22h20.

La secrétaire de séance

Roselyne CHARLES-ELIE-NELSON



La Maire d'Orly

Christine JANODET

